



### Δ La gestion des déchets ménagers

Dès sa création, le Pays Voironnais s'est fixé comme objectif de trier pour recycler au maximum les déchets et limiter les volumes mis en décharge ou incinérés. Pour ce faire, la politique engagée vise d'une part à renforcer le tri à la source et d'autre part à constituer un ensemble complet et intégré d'activités de tri et recyclage.

Aujourd'hui, le Pays Voironnais compte:

- une unité de compostage des déchets verts, 38500 La Buisse
- une unité de compostage des déchets alimentaires, 38500 La Buisse
- un centre de tri, 38500 La Buisse
- un quai de transfert, 38500 La Buisse
- un réseau de 8 déchèteries.

#### Les 8 déchèteries du Pays Voironnais :

Déchèterie de La Buisse - site écologique les Balmes :  
du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Déchèterie de Coublevie - route de St Jean :  
du lundi au vendredi de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Déchèterie de Le Pin - Route des Terres

Déchèterie de Moirans - ZA Valmorge

Déchèterie de Tullins - ZA La Révolaz

Déchèterie de St Nicolas de Macherin - Le Pillon

Déchèterie de Rives - ZA les trois fontaines :  
les lundis, mercredis et vendredi, de 14h à 18h30  
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Déchèterie de Montferlat - route de St Geores :  
les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h30  
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30



Vu pour être annexé à la  
délibération d'arrêt du PLU  
en date du

Le Maire,